

**DOSSIER DE CANDIDATURE PAR VALIDATION
DES ACQUIS ACADÉMIQUES (VAA)
Année universitaire 2018/2019**

La présente demande, dûment remplie et signée, devra être retournée par courrier à l'adresse ci-dessous pour le 23 mars 2018 (cachet de la poste faisant foi).

1) CANDIDAT

Madame Monsieur

Nom : (en lettres majuscules)
Prénom : (en lettres majuscules)
Date et lieu de naissance : (en lettres majuscules)
Pays de naissance : (en lettres majuscules)
Nationalité : Sexe :
Adresse :
Code postal : Ville : (en lettres majuscules)
Téléphone:
Adresse mail :

2) ÉTUDES SUPÉRIEURES

a) Quel est votre niveau d'études supérieures ?

 Bac + 2 Bac + 3 Bac + 4 Bac + 5 et plus

b) Veuillez mentionner le dernier diplôme obtenu ou en cours d'obtention dans l'enseignement supérieur français, européen ou étranger.

Nature du diplôme : français européen étranger
Diplôme obtenu (1) : Option :
Année d'obtention : Académie (France) :
Autre pays :
Durée du cursus :
Nombre d'années d'études effectuées pour l'obtention de ce diplôme :
Nombre d' ECTS obtenus sur l'ensemble du cursus :

c) Quelle année souhaiteriez vous intégrer ?

- cycle licence 1ère année 2ème année 3ème année
- cycle master 1ère année 2ème année

d) Avez vous fait d'autres demandes dans d'autres écoles d'architecture, si oui, lesquelles ?
Précisez quel est votre choix pour Saint-Étienne.

1er choix : 2ème choix :

3ème choix : 4ème choix :

Merci de préciser quelle est la position de l'ENSASE

Pièces obligatoires à joindre au dossier :

- lettre de motivation
- CV
- pièce officielle d'identité en cours de validité
- copie du dernier diplôme obtenu (1)
- copie détaillée de l'ensemble des notes obtenues ou en cours d'obtention du diplôme d'enseignement supérieur (certifiée par l'autorité compétente de l'établissement fréquenté) (1)
- programme des études suivies antérieurement (1)
- dossier personnel (format A4)
- chèque de 37 € à l'ordre de l'agent comptable de l'ENSASE (inscrire votre nom au dos du chèque et préciser dossier VAA). Si vous êtes boursier du CROUS, joindre impérativement la notification définitive de bourses de l'année 2017/2018, afin d'être exonéré du paiement.
- enveloppe affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat.

(1) tous les documents étrangers devront être traduits en français et agrafés aux copies des originaux.

Votre dossier sera systématiquement refusé si :

- le dossier n'est pas correctement renseigné et illisible,
- les pièces demandées ne sont pas jointes,
- les documents étrangers ne sont pas traduits en français,
- le délai de retour n'est pas respecté.

Cette déclaration est à remplir obligatoirement afin que votre dossier soit recevable :

<p>Je soussigné (e) certifie l'exactitude des renseignements et des documents fournis dans ce dossier et m'engage à ne pas présenter à l'ENSASE de dossier de candidature d'autre nature (Plateforme Parcoursup).</p> <p>Fait à Le</p> <p>Signature :</p>
